



# Union Football BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES

15 Chemin de l'Abbaye BP 154 69823 BELLEVILLE cedex  
www.ufbsja.com ufbsja@lrafoot.org  
Secrétaire et correspondant club : Corinne GAUDIOZ  
06.70.00.36.57 gaudioz.corinne@wanadoo.fr

Licence FFF J o u e u r licencié **U . . .**

Renouvellement   
Nouvelle inscription   
Muté(e)   
ancien club : .....

## Fiche d'inscription UFBSJA Saison 2018 - 2019

### Identification du joueur

Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... à .....  
Adresse du joueur : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Mobile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....  
Sexe :  M  F Nationalité : .....

### La Photo du licencié

Elle est **obligatoire** et devra être aux normes et aux dimensions d'une photo d'identité. *photos noir et blanc non acceptées* Après validation de la photo par la ligue Rhône alpes de Football, celle-ci sera imprimée sur la licence FFF. En cas de refus de la photo, la demande de licence sera mise en attente.

**Adresse mail** (pour la réception des informations du club durant toute la saison) :  
.....@.....

### Responsables légaux (si licence demandée pour un mineur)

Père  Autre responsable légal  
Nom-Prénom (et Adresse, si différente de celle du joueur)  
.....  
Profession : .....  
Nom de l'entreprise : .....  
portable : .....  
Mobile : .....  
**Adresse mail** (réception informations du club durant la saison) :  
.....@.....

Mère  Autre responsable légal  
Nom-Prénom (et Adresse, si différente de celle du joueur)  
.....  
Profession : .....  
Nom de l'entreprise : .....  
portable : .....  
Mobile : .....  
**Adresse mail** (réception informations du club durant la saison) :  
.....@.....

### Type de licence demandée et documents à fournir

**Réforme FFF de Juin 2017 concernant la visite médicale pour les renouvelés** : voir les explications en page 3 de ce dossier inscription  
\*médicale, ou lire les explications en ligne à l'adresse : <https://www.ufbsja.com/en-savoir-plus/inscription-2018-2019-83845>

#### Renouvellement

(joueurs ayant eu une licence à l'U F Belleville St Jean saison 2017-2018)

- cette fiche « inscription ufbsja » remplie, signée
- Fiche « demande de licence FFF joueur » complétée, signée, par le joueur, accompagné du questionnaire sante 2018.2019 de la FFF
- Si une des réponses du questionnaire santé est cochée "oui", la visite médicale est obligatoire avec remplissage sur la demande de licence de la partie "certificat médical" par le médecin
- la « charte du joueur » remplie, signée
- 1 Photo d'identité OBLIGATOIRE (suivant normes photo d'identité, et en couleur)
- 3 Enveloppes timbrées (pour les U6 à U13), à l'adresse du licencié
- 2 Enveloppes timbrées (pour les U14 à Séniors, à l'adresse du licencié)
- Le règlement de la licence (voir tableau tarif)

#### Equipements NIKE pack licencié 2018 2019

Les équipements seront essayés aux permanences d'inscriptions pour noter les tailles et passer la commande au fournisseur. Un coupon pour le pack short/chaussettes sera transmis par courrier à chaque licencié 2018/2019 entre mi Août et Début septembre pour la récupération du pack directement à Forum sports. Le survêtement sera fourni aux licenciés à un entraînement ou lors d'une permanence spéciale sur septembre. **Marque NIKE / FORUM SPORTS Villefranche**

#### Nouvelle licence ou Mutation

(joueur sans licence dans un club de football saison 2017-2018 / ou joueur ayant une licence dans un club de football autre que l'UF Belleville St Jean à la saison 2017-2018)

- cette fiche « inscription ufbsja » complétée, signé e
- Fiche « demande de licence FFF joueur » complétée, signée, par le joueur , et :
- Visite médicale : si licence fff "joueur en mutation" (licencié dans autre club 2017/2018)**
- Fiche « demande de licence FFF joueur » complétée, signée, par le joueur, sans visite médicale, mais doc accompagné du questionnaire sante 2018 de la FFF. une des réponses du questionnaire santé est cochée "oui", la visite médicale redevient obligatoire avec remplissage sur la demande de licence de la partie "certificat médical" par le médecin
- Visite médicale si licence fff "joueur nouveau licencié" (sans licence fff 2017 2018)**
- visite médicale obligatoire + avec partie « certificat médical » remplie, datée, signée, et tamponnée par le médecin à apposer sur le formulaire FFF "demande de licence joueur 18/19"
- la « charte du joueur » remplie, signée
- 1 Photo d'identité OBLIGATOIRE (normes photo d'identité, et en couleur)
- 3 Enveloppes timbrées, à l'adresse du licencié
- Le règlement de la licence (voir tableau tarif)
- Pour mutations U12 à U15 fournir un justificatif officiel de domicile des parents
- Pour mutations U12 à U15 fournir un justificatif lien de filiation (acte de naissance)
- Photocopie d'une pièce officielle d'identité (Carte identité recto verso, ou Livret de famille, ou Extrait naissance)

#### ma taille « short »

Taille enfant ..... ou Taille adulte .....  
Info tailles NIKE SHORT  
Tailles Nike Enfant : XS enfant (6/8ans) ou S enfant (8/10ans) ou M enfant (10.12ans) ou L enfant (12.13ans) ou XL enfant (13.15ans) Tailles Nike adulte : S / M / L / XL / XXL

#### ma taille « chaussettes »

taille : .....  
tailles NIKE CHAUSSETTES  
Tailles Nike chaussettes : XS (30-34) ou S (34-38) ou M (38-42) ou L (42-46) ou XL (46-50)

#### ma taille « survêtement »

Taille enfant ..... ou Taille adulte .....  
Info tailles NIKE Tailles Nike Enfant : XS enfant (6/8ans) ou S enfant (8/10ans) ou M enfant (10.12ans) ou L enfant (12.13ans) ou XL enfant (13.15ans) Tailles Nike adulte : S / M / L / XL / XXL

## Prix de la cotisation / équipement fourni et tailles :

INSCRIPTION PRIX DE LA LICENCE PAR CATEGORIE			
Catégorie	Type de licence (U...) suivant année de naissance	Coût licence AVANT le 01 Septembre 2018, Cotisation de	cochez
<b>VETERANS</b>	Né avant 1984	<b>150€ avec pack "vétérans"</b> (short chaus)	<input type="checkbox"/>
		<b>135€ sans pack</b>	<input type="checkbox"/>
<b>SENIORS</b>	Né entre 1984 et 1999	1 Pack club lic <b>280 € (*) (***)</b>	<input type="checkbox"/>
<b>U19</b>	2000(U19) et 2001(U18)	1 Pack club lic <b>230 € (*) (***)</b>	<input type="checkbox"/>
<b>U17</b>	2002(U17) et 2003(U16)		
<b>U15</b>	2004(U15) et 2005(U14)		
<b>U13</b>	2006(U13) et 2007(U12)	1 Pack club lic <b>200 € (*) (***)</b>	<input type="checkbox"/>
<b>U11</b>	2008(U11) et 2009(U10)		
<b>U9</b>	2010(U9) et 2011(U8)	1 Pack club lic <b>190 € (*) (***)</b>	<input type="checkbox"/>
<b>U7</b>	2012(U7) et 2013(U6) (***)		

OU

MEMBRE BIENFAITEUR Don à l'association incluant la licence (1)			
Exemple de DONS	Votre <b>CREDIT IMPOT</b> sera de <b>66% du don</b>	coût REEL de la licence au final	cochez
600 €	<b>396 €</b>	204 €	<input type="checkbox"/>
550 €	<b>363 €</b>	187 €	<input type="checkbox"/>
450 €	<b>297 €</b>	153 €	<input type="checkbox"/>
400 €	<b>264 €</b>	136 €	<input type="checkbox"/>
350 €	<b>231 €</b>	119 €	<input type="checkbox"/>
300 €	<b>198 €</b>	102 €	<input type="checkbox"/>

**J'ai choisi de verser une inscription membre bienfaiteur pour la somme de :**

Le club fournira lors de l'encaissement du don, le formulaire nécessaire cerfa règlementaire pour prétendre au crédit d'impôt.

€

**Rappel :** pour la cotisation inscription ou la cotisation inscription membre bienfaiteur, l'encaissement du ou des chèques peuvent être échelonnés (jusqu'à 4 encaissements possible maximum : juin/juillet/aout/septembre) (1) <http://www.associations.gouv.fr/695-dons-manuels.html>

### Pack équipement club pour joueurs U6 à Séniors "renouvelés" "nouveaux" et "mutation"

#### Ensemble survêtement Nike comprenant :

1 Veste ACADEMY 18 knit track jacket  
1 Pantalon PARK 18 knit pant

#### Ensemble short /chauss de match Nike comprenant :

Short Park II knit short  
Chaussettes classic II



### pack équipement "vétérans"

#### Ensemble short /chauss de match Nike comprenant :

Short Park II knit short  
Chaussettes classic II



**(\*) 20€ inclus dans la cotisation UFBSJA 2018-2019 correspond à 1 carnet de tickets de tombola.** Lors du lancement de la tombola, 1 carnet sera donné à chaque licencié en fin de saison. En vendant ces billets, il pourra récupérer la somme de 20€ qui lui restera acquise.

**(\*\*) Pour tout RENOUVELLEMENT de LICENCE TARDIVE en Foot à 11, (effectué après le 1er septembre 2018) le prix de la cotisation sera majoré de 20€ (sauf pour les "nouveaux" licenciés ou licenciés "venus par mutation")**

**(\*\*\*) U6 en Foot animation : le joueur né en 2013 peut s'inscrire s'il a eu 5ans révolus à la date d'inscription (maxi fin septembre)**

Comme la saison passée, les équipements seront essayés lors des permanences d'inscriptions pour noter les tailles et passer la commande au fournisseur au plus juste. Un coupon pour le pack short/chaussettes sera transmis par courrier à chaque licencié 2018/2019 entre Mi Août et Début septembre pour le récupérer directement à Forum sports. Le survêtement Nike sera fourni lors d'une permanence spéciale ou lors d'un entraînement dans le courant du mois de septembre 2018. **EQUIPEMENTIER SAISON 2018/2019 : marque NIKE au magasin FORUM SPORTS Villefranche**

## Règlement de la cotisation

**Espèces** Montant : ..... €

**Chèque(s) règlement licence**

Montant : ..... € N° .....

Montant : ..... € N° .....

Montant : ..... € N° .....

**Chèque caution pour les joueurs**

**"mutation" changement de club :**

Montant : ..... € N° .....

Voir \*

**Participation du C-E**

**Montant : € Entreprise** .....

(joindre obligatoirement le formulaire du C-E)

**PASS'REGION (lycéens affiliés) (ex carte m'ra) (si carte apportée à la permanence, déduction immédiate des 30€ pass'région)**

N° carte PASS'REGION : .....  Déduit à l'inscription si carte apporter lors de l'inscription  A rembourser

**Le cotisation comprend :** L'assurance de la pratique sportive ; l'encadrement et la participation aux séances d'entraînements et/ou matchs selon le planning de la catégorie de votre enfant ; un pack d'équipement (voir tableau ci-dessus)

**Le règlement total de la cotisation doit être remis le jour de l'inscription.** L'encaissement des chèques peut être échelonné (encaissement maximum du dernier chèque au **31 OCTOBRE 2018**)

**Encaissement espèces : 1 seul** versement complet lors de l'inscription

**Réduction de 15 € à partir de la 3ème licence d'une même famille (licenciés de débutants à U19 inclus uniquement).**

**Le club prends les coupons sports / ANCV**

**Réduction de 30€ Carte Rhône Alpes PASS'REGION (ex M'ra)** acceptée pour les lycéens. Pour déduire les 30 € de la cotisation, il faut présenter la carte M'ra lors de l'inscription (les 30€ déduits seront réclamés si la carte n'est pas à jour ou rechargée).

**Attestation règlement :** l'UFBSJA peut-vous délivrer un reçu pour la somme versée pour votre cotisation. Si votre CE rembourse tout ou partie de la licence, vous pouvez demander cette attestation de paiement de la licence à la trésorière lors des permanences d'inscription.

**\* Cheque de CAUTION "Mutations" (changement de club) :** Un cheque de caution sera demandé lors de l'inscription, le montant correspondra aux frais supplémentaires facturés par la ligue lors des changements de clubs 2018/2019 (prix tarifé ligue connu qu'en Juin 2018). Ces frais "mutations" ligue seront pris en charge par le club, mais le club se réserve le droit d'encaisser le cheque de caution du joueur venu en mutation dans le cas où celui-ci part du club en cours de la saison.

**\* Rappel des informations concernant la réforme de juin 2017 pour le certificat médical**

**Le certificat médical apposé sur le formulaire FFF de "demande de licence joueur et/ou dirigeant" est valable pendant 3 saisons. Ce principe n'est toutefois applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de trois saisons :**

- l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié dans un club de football d'une saison sur l'autre,
- l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé (formulaire FFF) et attester sur la demande de licence une réponse négative à toutes les questions de ce questionnaire.

**La délivrance d'un nouveau certificat médical est obligatoire quand :**

- pendant cette période de trois saisons si l'une des deux conditions ci-dessus énumérées n'est pas remplie,
- dans tous les cas, à l'issue de cette période de trois saisons.
  - Pour les "renouvelés" JOUEURS : Le certificat médical fourni au cours pour la saison 2016/2017 est resté valable pour la saison 2017/2018 et restera valable pour la saison 2018/2019 à condition de remplir les deux conditions notées ci-dessus.
  - ATTENTION Cette nouvelle disposition ne concerne pas les éducateurs fédéraux et les arbitres, ni les nouveaux licenciés (hors licenciés FFF 2017/2018), qui eux doivent toujours passer la visite médicale et faire remplir la partie "certificat médical" obligatoirement sur le formulaire FFF "demande de licence joueur et/ou dirigeant 2018/219"
  - Questionnaire de santé : L'intéressé devra prendre connaissance du questionnaire de santé, soit auprès de son club soit sur le site de la FFF. Il aura alors deux options au moment de remplir le formulaire de demande de licence :
    - attester qu'il a répondu « non » à toutes les questions en cochant la case correspondante : dans ce cas, la partie relative au certificat médical sur le bordereau de demande de licence n'aura pas à être remplie ;
    - attester qu'il a répondu « oui » à une ou plusieurs questions en cochant la case correspondante : dans ce cas, la partie relative au certificat médical sur le bordereau de demande de licence devra être remplie par un médecin.

***Autorisations et engagement***

Je soussigné ..... Si licencié mineur – autorisation à remplir par les parents :  
Représentant légal de .....

**AUTORISATIONS**

- 1 / Autorise les dirigeants du club à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident survenu dans le cadre de la pratique du football.
- 2/ Donne l'autorisation de diffuser toute image ou photo ou vidéo sur laquelle figure mon enfant, sur le site du club, ses affiches, ses brochures ou tout autre support relatif à l'activité sportive du club y compris la presse. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos devront respecter le joueur et ne devront pas porter atteinte à sa réputation. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.
- 3/ Je fais le maximum pour transporter mon enfant. Néanmoins en cas d'impossibilité, j'autorise les dirigeants, ou éducateurs du club, ou parents d'autres joueurs à transporter mon enfant lors des déplacements en relation avec l'école de football.
- 4/ Si je transporte de manière occasionnelle ou permanente d'autres enfants dans le cadre des déplacements d'équipes, j'atteste posséder mon permis de conduire, respecter le code de la route et être assuré pour les personnes transportées. De plus, je m'engage à prévenir le Président du club en cas de changement dans ma situation (retrait de permis, résiliation d'assurance, défaut de contrôle technique).
- 5/ Dans la cadre du projet développement Féminin, et du projet dans un avenir proche d'un groupement Féminin possible avec le club de l'AS Montmerle et celui de l'UFBSJA : il sera peut être envisagé dans la saison 2018/2019 d'utiliser la possibilité de "prêt" de féminines entre ces deux clubs, selon les règlements, et également elles pourront aussi être amenées à participer à des rencontres communes.

**ENGAGEMENT PERSONNEL A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB.**

En signant une licence à l'UFBSJA, pour son enfant, j'adhère à un club amateur de plus de 500 licenciés répartis dans près de 29 équipes (chiffres de 2017/2018) qui ne fonctionne principalement que grâce à l'action de ses bénévoles. Plus ceux-ci seront nombreux et moins la charge sera lourde pour chacun. En signant cette licence, j'acquies le DROIT de pratiquer le football, en match et aux entraînements, de faire partie d'une équipe et d'un club où l'ambiance est plutôt conviviale. Mais en adhérant au club, je n'acquies pas que des droits, sans quoi toute vie associative serait impossible, j'ai aussi des DEVOIRS : respecter mon équipe (présence régulière aux entraînement et disponibilité pour les rencontres), respecter les arbitres et apporter mon concours à la vie du club. Cela peut se faire de différentes manières, selon les disponibilités et les capacités de chacun : arbitrer un match de jeunes le samedi, assurer au maximum le déplacement, tenir la buvette un samedi ou un dimanche pour les licenciés majeurs et les parents de licenciés mineurs, contribuer à la préparation d'un loto, d'une soirée ou toute manifestation organisée par le club, vente de brioches, etc... A ce jour, vu le nombre d'équipes, l'UFBSJA ne peut fonctionner correctement que si chacun, quel que soit son âge et sa place, s'engage à donner un peu de son temps pour les autres, pour le club et pas seulement pour son propre compte personnel.

Je reconnais avoir pris connaissance et signé la « charte du joueur » joint à cette fiche et m'engage moi (moi et mes parents pour licenciés mineurs) à la suivre toute la saison 2018/2019 du 01 Juillet 2018 au 30 Juin 2019

<p><b>SIGNATURE DU LICENCIÉ</b></p>     <p>NOM ..... PRENOM .....</p> <p><u>Catégorie</u> : .....</p>	<p><b>+ SIGNATURE DES PARENTS DU LICENCIÉ : si LICENCIÉ MINEUR</b></p>     <p><u>NOM / PRENOM</u>:.....</p> <p>Belleville, le .....</p>
--	--



# Union Football BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES

15 Chemin de l'Abbaye BP 154 69823 BELLEVILLE cedex

www.ufbsja.com / ufbsja@lrafoot.org

Secrétaire, correspondante Tél 06.70.00.36.57 gaudioz.corinne@wanadoo.fr

## Licenciés – Parents – Supporters - Dirigeants

**Vous aimez le club et vous souhaitez vous investir d'avantage dans sa vie quotidienne?**

*L'équipe des bénévoles de l'Union Football Belleville Saint Jean d'Ardières*

*Les femmes et hommes de l'ombre...*

**Participez à la vie du club et partagez des moments forts autour de la même passion !**

Nous sommes tous bénévoles, et c'est avec grand plaisir que nous accepterons votre soutien actif.

**Vous êtes joueurs :**

Communiquez votre passion aux enfants en consacrant, si vous le pouvez, un peu de votre temps libre à la vie du club

**Vous êtes parents d'un joueur :**

Partagez la passion de votre enfant en consacrant, si vous le pouvez, un peu de temps libre à la vie du club.

Si vous souhaitez vous investir et participer au développement du club

Mr/Mme ..... (Nom Prénom)

☎ Tél. : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... ☎ Mobile : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

✉ Adresse mail : ..... @ .....

je suis  joueur  parent  autres .....

**et je souhaite être contacté pour**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Devenir éducateur        | <input type="checkbox"/> Jeune éducateur        | <input type="checkbox"/> Accompagnateur d'équipe (pour aider l'éducateur) |
| <input type="checkbox"/> Arbitre officiel         | <input type="checkbox"/> Jeune arbitre off.     | <input type="checkbox"/> Arbitre de festifoot ou plateaux en foot réduit  |
| <input type="checkbox"/> Arbitre de touche        | <input type="checkbox"/> Délégué de club        |   |
| <input type="checkbox"/> Dirigeant en foot réduit | <input type="checkbox"/> Dirigeant en foot à 11 |   |

**je serais prêt à m'investir sur des fonctions du type**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tâches administratives   |   |
| <input type="checkbox"/> Aider financièrement le (sponsoring)   | <input type="checkbox"/> Aider financièrement le club (recherche de partenaire) |
| <input type="checkbox"/> Aider aux manifestations sportives   | <input type="checkbox"/> Aider aux manifestations festives                      |
| <input type="checkbox"/> J'ai une compétence qui pourrai aider le club (photographie, comptabilité, cuisinier, kiné ....) |   |
| <input type="checkbox"/> Aider à la gestion de la boutique du club  | <input type="checkbox"/> Aider à la gestion des équipements du club             |
| <input type="checkbox"/> Aider à la tenue des buvettes  | <input type="checkbox"/> Aider à des actions pédagogiques et/ou sociales        |
| <input type="checkbox"/> Aider au bricolage ou entretien des locaux   | <input type="checkbox"/> Autres : .....   |

**et je pourrais me rendre disponible**

- |   |   |                                    |                                      |
|---|---|------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Régulièrement  | <input type="checkbox"/> occasionnellement                  |                                    |                                      |
| <input type="checkbox"/> le Mercredi AM | <input type="checkbox"/> en fin de journée – après ...h.... | <input type="checkbox"/> le Samedi | <input type="checkbox"/> le Dimanche |

document à rendre à la permanence d'inscription ou à l'adresse : ufbsja@lrafoot.org





# Charte du joueur saison 2018/2019

## CHARTRE D'ENGAGEMENT DES JOUEURS DU FOOTBALL D'ANIMATION

Cette charte s'applique automatiquement à tous les joueurs de notre club dès la signature de sa licence, ainsi qu'à ses parents

### Page 1 sur 2

## Charte d'engagement et de responsabilité au sein du club de Football de l'UFBSJA

Le football est un sport; prendre une licence est un engagement sérieux qui met chaque joueur à la disposition de ses partenaires, de son équipe et de son club. L'image de marque d'un club passe aussi par le bon comportement de ses joueurs. Chaque joueur doit être porteur de l'image de marque du club. Il doit, par son comportement, la faire grandir et être fier de son appartenance l'U.F.B.S.J.A.

S  
a  
i  
s  
o  
n  
h  
2  
0  
1  
8  
-  
2  
0  
1  
9

### Je soussigné,..... Joueur de l'U.F. BELLEVILLE ST JEAN,

**Je m'engage à** Respecter les règlements, ne jamais chercher à les enfreindre délibérément.

**Je m'engage à** prévenir et justifier de toute absence imprévue ou prévisible. Pour toute absence entraînement ou match je préviens l'entraîneur.

**Je m'engage à** régler ma cotisation de licence, en début de saison selon les modalités du club, (je ne participerai pas aux entraînements, encore moins aux matchs tant que ma cotisation n'est pas réglée).

**Je m'engage à** respecter l'heure des entraînements ainsi que le rendez-vous le jour de match.

- Je m'engage à**
- respecter l'arbitre et à accepter toutes ses décisions.
  - reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
  - Accueillir la victoire avec modestie, sans vouloir ridiculiser l'adversaire.
  - Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par tricherie.
  - Rester maître de soi, refuser la violence physique ou verbale, être généreux et tolérant.
  - Saluer poliment mes partenaires, adversaires, éducateurs, arbitres, parents, gardiens du stade....et de regarder dans les yeux, lorsque je serre la main.

**Je m'engage à** respecter le matériel mis à ma disposition à domicile comme à l'extérieur.

**Je m'engage à** participer aux tours de rôle établis par les entraîneurs pour les tâches collectives (lavage des maillots, shorts, chasubles, nettoyage des vestiaires, nettoyage de la table de collation, buvette...).

**Je m'engage à** respecter mon éducateur, et toutes ses décisions, j'en discute avec lui si j'ai un problème.

**Je ne critique pas** et n'hurle pas sur mes coéquipiers, sous peine de suspension de l'entraînement.

**je suis informé** que je signe une licence pour jouer dans un club et non pas juste pour l'équipe 1, et non pas pour être titulaire à chaque match.

**je suis informé** que je dois respecter les arbitres, le périmètre de sécurité et les joueurs adverses, lorsque j'assiste à un match en tant que spectateur.

**Je respecte** le règlement intérieur de mon club.

- Discipline : je suis informé** que
- Les faits suivants peuvent être considérés comme faute grave conduisant à une radiation du club (avec ou sans passage devant la commission de discipline du club) :
- ° Non respect de l'intégrité des individus, coups, insultes, dénigrement, propos racistes ou sexistes...
  - ° Introduction dans l'enceinte de l'association de substances illicites...
  - ° Dégradation des structures internes ou externe.
  - ° Vols à l'intérieur de l'association ou à l'extérieur.
  - ° Non respect des arbitres, des entraîneurs ou des bénévoles.

### SIGNATURE DU LICENCIÉ

NOM ..... PRENOM .....  
Catégorie : .....

### SIGNATURE DES PARENTS DU LICENCIÉ

-si LICENCIÉ MINEUR

NOM / PRENOM : .....  
Belleville, le .....





## Charte du joueur 2018/2019

Cette charte s'applique automatiquement à tous les joueurs de notre club dès la signature de sa licence, ainsi qu'à ses parents

### 1 - L'ENTRAÎNEMENT ET LE MATCH - Présence - Horaire - Equipement

- Toute progression est conditionnée par une présence régulière à l'entraînement. Tout joueur doit se présenter aux entraînements et aux convocations pour les matchs avec une ponctualité rigoureuse : le respect des horaires est la première condition de la réussite. En cas de retard ou d'absence, il est indispensable de prévenir l'éducateur de l'équipe. Tout retard ou absence injustifié pourra être sanctionné.
- Chaque joueur doit se présenter à l'entraînement et aux matchs avec les équipements réclamés par les éducateurs; il est indispensable d'avoir une tenue de rechange... et de se doucher. L'équipement, en particulier les chaussures, doit être parfaitement entretenu, le respect d'autrui commence par le respect de soi-même. Le matériel du club (ballons - chasubles ...) doit être respecté en toute circonstances

**En aucun cas, un joueur appartient à une équipe du club. Ce sont les performances en match, le sérieux et l'assiduité à l'entraînement, le comportement, qui vont guider les choix des coaches pour constituer les équipes et les groupes d'entraînement.**

- Le joueur doit respecter les choix des éducateurs qui se font toujours dans l'intérêt du club, des équipes et des joueurs eux-mêmes. La concurrence doit être une source de motivation supplémentaire pour progresser (la notion de titulaire indiscutable ne doit pas exister).
- Je peux être convoqué en équipe 1, 2 ou 3 ..... de ma catégorie selon les week-ends.
- Je peux être convoqué dans une catégorie supérieure si les coaches jugent que c'est dans mon intérêt pour ma formation et dans celui du club (en respectant les avis de surclassement donnés par les médecins en début de saison sur ma licence)
- **FAIRE PREUVE D'HUMILITE** : dans la victoire, il y a toujours des points négatifs à analyser et dans la défaite il y a toujours des points positifs à faire ressortir. Intéressez vous aux contenus de vos matchs et pas uniquement au score. Les arbitres font partis du jeu : acceptez leurs erreurs !!! Il est trop facile de les tenir pour responsables d'une défaite mais cela masque souvent les carences collectives de l'équipe....

### 2 - LE COMPORTEMENT SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN DU JOUEUR

**- Par sa courtoisie et son fair-play chaque joueur doit contribuer à la qualité de l'image de marque du club.**

- Pour cela il doit respecter l'arbitre, les adversaires, les éducateurs, les dirigeants et les supporters et démontrer en toutes circonstances que la volonté de gagner n'exclut pas un comportement exemplaire sur le terrain.
- Chaque joueur doit, lors des déplacements, adopter une attitude rigoureuse en respectant les consignes données par les accompagnateurs, en particuliers vis-à-vis des véhicules. Il s'engage à ne pas fumer aux abords du terrain, ni dans les vestiaires.
- Une équipe est faite d'individus venant d'horizon et de culture variés. Le bon fonctionnement du groupe dépend du respect des différences et de la recherche permanente des meilleures relations possibles avec les autres membres du groupe.
- Cette réalité du relationnel dépend elle même de la communication. Vis à vis de l'éducateur celle-ci doit être parfaite. L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe; son choix doit être respecté. Au moindre problème, le joueur doit immédiatement se retourner vers son éducateur et lui seul, pour éclaircir toute confusion ou contestation éventuelle.

### CE POSTE 2 EST VALABLE EGALEMENT POUR LES PARENTS DU JOUEUR

**En tant que joueur de l'UFBSJA, Je me dois en permanence de :**

- Saluer poliment mes partenaires, adversaires, éducateurs, arbitres, parents, gardiens du stade....
- Soutenir un partenaire en difficulté. M'interdire de critiquer un coéquipier ou un arbitre. Avant de regarder les erreurs des autres, il est nécessaire de savoir identifier et reconnaître les miennes. **En cas de suspension pour un problème non lié à des faits de jeu, le club pourra me faire arbitrer une ou plusieurs rencontres de l'Ecole de football.**
- Ne pas me faire remarquer en criant ou en ayant un comportement non respectueux des autres, que je sois joueur ou spectateur.
- Donner le meilleur de moi-même tout au long de l'année, quelles que soient les difficultés rencontrées.
- Respecter les installations sportives mises à ma disposition pour m'entraîner.
- Ne pas courir, jouer au ballon ou chahuter dans les vestiaires.
- Quitter mes chaussures à l'extérieur et de ne pas les taper contre les murs et ne pas jeter de l'eau dans les vestiaires.
- Aider le coach à amener et à ramener le matériel jusqu'au local de rangement lors de chaque séance.

### 3 - LA CONTRIBUTION A LA VIE DU CLUB

Chaque joueur doit s'engager à récupérer les maillots de l'équipe pour les laver. Un roulement sera effectué. Chaque joueur doit s'engager à partir de 12/13 ans à participer à la logistique des tournois organisés par le club, en particulier l'arbitrage, et en participant à l'arbitrage des plateaux de football réduit. Tout joueur doit s'engager à participer aux manifestations et opérations de promotion organisées par le club : vente des brioches, tournois,...

**TOUT JOUEUR ou TOUT PARENT CONTREVENANT D'UNE MANIERE PONCTUELLE OU REPETEE AUX PRINCIPES Ci-dessus ENNONCES POURRA ETRE CONFRONTE A DES SANCTIONS IRREVOCABLES (voir une exclusion temporaire ou définitive).**

#### SIGNATURE DU LICENCIÉ

NOM ..... PRENOM .....

Catégorie : .....

#### SIGNATURE DES PARENTS DU LICENCIÉ

**\*si LICENCIÉ MINEUR**

NOM /PRENOM:.....

Belleville, le .....

